



25210

☎ 03.81.68.91.61

[MairieBonnetage@wanadoo.fr](mailto:MairieBonnetage@wanadoo.fr)

# Charte du savoir vivre et du respect mutuel

## Périscolaire de Bonnetage

Le personnel communal qui encadre le service périscolaire et les élus qui en ont la responsabilité sont à l'écoute des enfants et des familles.

Afin de développer la capacité de chaque enfant à devenir une personne responsable et respectueuse, nous proposons cette charte du savoir vivre et du respect mutuel.

Nous demandons aux parents d'expliquer cette charte à leur(s) enfant(s) et de veiller à ce qu'il(s) la respecte(nt).

### **1. Trajet école périscolaire**

- Je ne sors pas de l'école les jours où je suis inscrit au périscolaire
- Je pense à prendre mon manteau et mes affaires
- Je me range et reste dans le rang quand on me le demande
- Je reste bien dans le rang jusqu'à l'arrivée dans la salle périscolaire ou à l'école

### **2. pendant le périscolaire**

- Je respecte le personnel et mes camarades
- Je participe aux activités
- J'utilise le matériel et les jeux sans les dégrader
- Je joue sans brutalité
- Je range correctement les jouets et les livres
- Je respecte les consignes de sécurité et de discipline
- Je me mets en rang quand on me le demande

### **3. Avant le repas**

- Je me lave les mains
- Je pense à aller aux toilettes
- Je m'installe à la place prévue
- J'attends que tous mes camarades soient servis pour manger

### **4. Pendant le repas**

- Je me tiens correctement à table
- Je demande l'autorisation pour sortir de table
- Je ne crie pas et je parle calmement pendant le repas
- Je fais l'effort de goûter à tous les plats
- Je ne joue pas avec la nourriture
- Je sors calmement de table sans courir à la fin du repas
- J'aide au rangement et au nettoyage.

Les parents s'attestent avoir pris connaissance de la présente charte et s'engagent à l'expliquer à leur(s) enfant(s).

*A conserver par les parents.*